

CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 JUIN 2024

PROCÈS-VERBAL

L'an DEUX MIL VINGT-QUATRE, le dix-huit juin, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, le douze juin, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Gérard TACHON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 17

Nombre de conseillers municipaux présents : 15

Présents : Gérard TACHON, Marie-Andrée CHOPIN, Daniel JACQUET, Pascale MEUNIER, Jean-Noël FAVROT, Maurice CROSO, Christian PETAT, Roger CHOPIN, Bruno BERERD, Muriel SAUVERZAC, Karine LACROIX, Bénédicte MINET, Carole COSENZA, Ludiwine CARVAT, Michael SAINT-ANDRÉ

Absents excusés : Christèle DEL CAMPO, Christina POLIDORI

Absents :

Procuration : Marie-Andrée CHOPIN, Carole COSENZA

Arrivés en cours de séance : Ludiwine CARVAT, Bruno BERERD, Christian PETAT

Nombre de votant : 14

Secrétaire de séance désignée en application de l'article L. 2121-15 du CGCT : Muriel SAUVERZAC

M. le Maire déclare la séance ouverte à 19h03.

À L'ORDRE DU JOUR

Le compte-rendu du conseil municipal du 14 mai 2024 est approuvé à l'unanimité des présents.

I- DÉLIBÉRATIONS

1. N° 2023_18 - SUBVENTIONS SUPPLÉMENTAIRES 2024

Au cours de cette réunion, le Conseil Municipal prend connaissance de la demande de subvention de l'association « Tour du Beaujolais Cycliste ».

Monsieur le Maire propose également au Conseil Municipal d'octroyer une subvention supplémentaire à l'association l'«Echo de la Vigne » pour l'organisation du centenaire de la Fanfare.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

DÉCIDE d'octroyer les subventions suivantes :

Association Tour du Beaujolais Cycliste	100,00 €
Association Echo de la Vigne	2 000,00 €

Les crédits seront pris au B.P. 2024, au compte 65748 - subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé.

Le CM approuve à l'unanimité des présents.

2. N° 2023_19 - AGENCE POSTALE COMMUNALE - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA POSTE

La convention de partenariat avec La Poste arrive à échéance le 01/10/2024.

Dans le cadre du nouveau Contrat de Présence Postale qui régit le partenariat entre La Poste, l'Association des Maires de France et l'Etat, une nouvelle convention a été signée avec les caractéristiques suivantes :

- La durée de la convention peut être fixée librement entre 1 et 9 ans non reconductible,
- L'accessibilité horaire minimum de l'agence Postale Communale est fixée à 12h,
- L'offre de service est élargie, pour répondre aux besoins des citoyens,
- La mise en place d'un outil de formation à distance plus accessible,
- Une rémunération valorisant l'activité,

- Un accompagnement et une assistance dédiée.

Au cours de cette réunion, Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du projet de renouvellement de convention entre la commune de Le Perréon et La Poste relative à l'organisation d'un point de contact « La Poste Agence Communale » et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la durée de la convention.

Le projet de convention liste les services postaux, les services financiers et les produits tiers qui sont proposés dans cette agence postale communale.

Monsieur le Maire rappelle l'importance de maintenir un service de proximité aux habitants de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la convention annexée à la présente délibération,
- **DÉCIDE** de fixer la durée de la convention à 9 ans,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.

Le CM approuve à l'unanimité des présents.

(arrivée de M. Petat à 19h09)

II- COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

1. Bâtiments, salle polyvalente, matériel

Salle polyvalente : La fenêtre de désenfumage a été réparée.

Le plombier est enfin intervenu et a fait le point sur tous les petits travaux à faire et, notamment installer un point d'accès à l'eau dans le grand local matériel. Intervention prévue cet été. M. SAINT-ANDRE demande qu'un point d'eau puisse être accessible depuis l'extérieur de la salle polyvalente et également à l'extérieur de la buvette. A réfléchir. Une demande de proposition de fresque va être faite selon un cahier des charges pour le mur extérieur nord de la salle. Les commissions « bâtiments » et « informations communications » plancheront sur le sujet.

(arrivée de Ludiwine CARVAT à 19h19)

Un relevé électrique a été fait sur la consommation des 7 derniers mois : 4 759kW consommés, à 0,25 cts le kW, soit environ 1 200€, ce qui représente une moyenne de 170€ par mois (hiver) hors abonnement.

WC publics : les travaux de réparations s'élèvent à 7 957€ pris en charge à 100% par l'assurance de la commune (franchise de 610€ remboursée à réception des factures).

École maternelle : les problèmes de fuites vont être réparés pendant les vacances d'été.

École élémentaire : Changement des dévidoirs d'essuie-mains. Il faut prévoir la réfection de la peinture des volets.

2. Voirie, sentiers pédestres, cimetière

Du désherbant bio a été passé au cimetière.

Travaux de voirie à la Petite Grange / Charaudet le 8 juillet (entre 4 et 5 semaines de travaux).

La réfection du chemin de la Marbrière est à prévoir.

Les travaux d'assainissement sur la RD 88 à la Croix Collier sont achevés.

2 panneaux ont été commandés et un arrêté a été pris pour interdire le passage aux véhicules de + de 5m de long sur le chemin du Esse.

Les travaux du ralentisseur au Trêve sont prévus début juillet.

M. CHOPIN propose une corvée d'entretien des sentiers pédestres aux membres de la commission. La date du 4 juillet est retenue. Un état des lieux sera fait en amont par M. JACQUET et M. FAVROT.

(arrivée de Bruno BERERD à 19h26)

3. Urbanisme

CUa, M. Marc PERIA, 679 montée du Perrin

CUa, SCI BATIMATH, 92 boulevard Tachon Paquet

CUa, M. Jonathan HOUVER, 520 chemin de la Combe Perrin

DP, M. Benoît GAILLARD, création d'une piscine hors sol, 441 montée du Glabat

DP, EDF, installation photovoltaïque sur toiture, 440 route de la Creuse

DP, M. Marc PERIA, modification d'ouvertures, 679 montée du Perrin

DP, M. Jonathan HOUVER, modification d'ouvertures, 520 chemin de la Combe Perrin

PC, M. David RATIGNIER, construction d'une maison individuelle, 130 chemin de la Combe Perrin

La réunion publique du PLUiH à St Julien s'est bien passée.

Une réunion aura lieu le 9 juillet pour présenter la carte de zonage, qui sera annexée au PLUiH, aux conseillers municipaux.

Le 17 juillet le PLUiH sera voté en conseil communautaire. Les communes auront 3 mois pour le valider en Conseil Municipal.

Les travaux de branchement à côté de l'école élémentaire seront faits pendant les vacances scolaires.

4. Employés communaux

Repas des employés le 3 juillet.

Le remplacement de l'agent technique au restaurant scolaire est assuré jusqu'à la fin de l'année scolaire. Un agent d'animation sera absent à la fin du mois et Mme CHOPIN demande la participation de la commission pour assurer les heures périscolaires.

La commune va avoir recours à un contrat d'apprentissage en « Accompagnement éducatif petite enfance » à l'école maternelle à partir de fin août et pour une période de 1 an.

5. Vie scolaire et périscolaire

Conseil des écoles le 17 juillet : photos de classe, carnaval, Usep, kermesse, sorties scolaires,... Fin des séances de piscine le 20 juin.

École élémentaire : Le Wifi a été réparé. **Effectifs à la rentrée de septembre 2024** : en CP 21 élèves, en CE1-CE2 23 élèves, en CE2-CM1 23 élèves, en CM1-CM2 23 élèves. Une visite de la mairie sera organisée pour les CM2.

Retraite d'une institutrice fin septembre. Du mobilier a été commandé.

École maternelle : Des lits en hauteurs ont été commandés pour la couchette des petits ainsi que des portes manteaux. **Effectifs à la rentrée de septembre 2024** : en PS-MS 28 élèves, en MS-GS 29 élèves.

Loi du 24/08/2021 : un recensement des enfants en âge d'être scolarisé doit être fait à chaque rentrée scolaire afin de lutter contre les évitements scolaires. Une convention peut être signer avec la CAF sur proposition de la préfecture et l'académie nationale. Mmes SAUVERZAC et CARVAT sont étonnées que la responsabilité de ce recensement repose sur les communes et non sur l'inspection nationale.

Périscolaire : au restaurant scolaire, les 130 couverts ont été atteints. Des chaises supplémentaires ont été commandées.

6. CCAS - Panier des anciens

AG de l'ADMR du Beaujolais le 31 mai : 4 administrateurs bénévoles, 1 salarié. Elle intervient sur les communes de St Lager, Odenas, Charentay, Cercié, St-Etienne-des-Ouillères, St-Etienne-la-Varenne, Vaux-en-Beaujolais, Le Perréon, Salles Arbussonnas, Blacé, St-Julien, St-Georges-de-Reneins, Belleville-en-Beaujolais, Corcelle en Beaujolais, Dracé, Lancié et Taponnas. Seulement 15 intervenants. 14 317 heures assurées en 2023. Essentiellement pour des personnes âgées. Gros manque de personnel. L'association recrute.

7. Vie associative

UBVT : très bon retour du trail du 8 juin. Environ 1200 participants.

Basket : AG le 29 juin à 11h.

Association des familles : Encore une fois, malgré le nombre d'adhérents, faible participation à l'assemblée générale du 15 juin. Seulement 8 présents. Des cours de couture seront proposés à la rentrée de septembre.

Echo de la Vigne : Concert des hameaux le 22 juin au Saunier à 20h.

Cadoles Perréonnaises : AG le 25 juin à 19h.

Calendrier des fêtes le 28 mai : le logiciel a été présenté aux associations et amicales. L'éditeur du site de la commune rencontre des difficultés pour le publier. Une solution doit être trouvée. In fine, les administrés, associations, amicales,... devront pouvoir faire leur réservation de salle en ligne.

Comité des fêtes : Week-end de la Vogue le 6 et 7 juillet. Le programme a été distribué dans les boîtes aux lettres et publié sur Facebook. Pas de feux d'artifice cette année. Soirée champêtre avec repas. Bal des garçons de Vogue le samedi soir en plein air (repli possible dans la grande salle en cas de pluie). Vente des brioches en cours sur la commune.

8. Information, communication

L'affiche de la commune est finalisée. Une commande sera passée prochainement. La réfection du site de la commune est en réflexion. Des devis ont été reçus par 3 prestataires différents. M. TACHON pense qu'il ne faut pas attendre et signer la meilleure proposition. A étudier.

Echo des Cadoles de septembre : mise en avant des jeunes viticulteurs.

9. Fleurissement, illuminations

La commission et les bénévoles ont été sollicités pour des corvées de nettoyage de massif. Un planning est établi jusqu'en septembre.

10. Développement durable, patrimoine et bibliothèque

Rendez-vous prévu le 19/06 avec l'économe de flux de l'Agglo pour faire le tour des bâtiments et établir une liste des améliorations qui peuvent être apportées pour réaliser des économie d'énergie.

Une réunion a eu lieu avec le berger qui exploite les landes beaujolaises, le conservatoire des ENS et les maires concernés pour une mise au point sur le comportement dangereux des patous, signalé par plusieurs

marcheurs. Une communication plus importante est à prévoir. Une application va permettre de pouvoir connaître l'emplacement du troupeau dans les Landes. Les randonneurs et utilisateurs des sentiers pourront ainsi prévoir leur itinéraire en fonction.

11. Médiathèque

Dédicace de M. BESSENAY le 22 juin.

Cercle de lecture fini pour cette année. Redémarrage en septembre.

4 expositions programmées en 2024 : la reconstitution du débarquement a rencontré un franc succès.

La participation de la commune de Vaux s'élève cette année à 800€.

La boîte à livres fonctionne bien. Malheureusement, depuis quelques semaines, elle est pillée systématiquement à chaque réapprovisionnement. Le même problème a été constaté à Vaux en Beaujolais.

12. Cérémonies

Cérémonie du 14 juillet : à 11h avec la présence des pompiers.

L'inauguration de la salle polyvalente s'est très bien passée.

Le 31 mai dernier, la Médaille de l'Assemblée Nationale a été remise à Mado CHOPIN par le député, M. Alexandre PORTIER, pour son dévouement à la commune depuis plus de trente ans.

13. Aire de loisirs

Une liste d'équipements pour l'aire de jeux a été établie par les enfants du CME. M. SAINT-ANDRE prend connaissance du projet. Les différentes demandes sont à étudier. Un retour sera fait prochainement au CME. Des devis seront demandés d'ici la fin de l'année pour prévoir un budget en 2025.

Les tables de l'aire de loisirs ont été remises la semaine dernière par M. TACHON et l'agent communal. M. FAVROT a déjà pu constater de l'incivisme avec l'abandon de déchets sur et autour des tables.

14. Gestion des nuisibles

Ambroisie : une vidéo pour adopter les bons comportements face à l'ambroisie a été mise en ligne sur le site de la commune.

15. Correspondant incendie et secours

M. TACHON présente aux conseillers municipaux le bilan 2023 du SDMIS sur la commune de LE PERRÉON :

- Nombre d'opération de secours : 64 (dont 44 secours et soins d'urgence aux personnes, 6 accidents de la circulation, 5 incendies et 9 autres),
- Nombre de sortie d'engins : 100.

Le SDMIS n'intervient plus chez les particuliers pour les nids de guêpes, de frelons et de frelons asiatiques. Pour ces derniers, il faut se rapprocher de la mairie qui prendra en charge le signalement.

Réunion le 16 juillet pour la réalisation du PCS et DICRIM de la commune avec Groupama.

16. Syndicats

Agglo :

Nouvelle DGS : Mme PROST-ROUX

Présentation du schéma directeur cyclable sur le territoire.

La CAVBS recherche un Directeur Général des Services Techniques.

M. TACHON présente aux conseillers municipaux les projets de l'Agglo vus lors de la réunion des maires du 17 juin :

- Construction d'un établissement d'accueil de jeunes enfants à Blacé - Désignation du lauréat du concours de maîtrise d'œuvre,
- Marché de maîtrise d'œuvre portant sur la réhabilitation du futur siège de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (anciens locaux de la CCI),
- Marché de travaux de la construction d'un bassin d'orage - Morgon,
- Fourniture et pose de mobiliers pour le stationnement des vélos.

SYDER :

Remise des prix des trophées.

Un devis est attendu pour l'aménagement de places de stationnements en amont de l'installation des bornes de recharge électriques.

SMIECB :

Installation de compteurs d'eau intelligents dans tous les foyers prochainement. Une information a été faite aux habitants.

SMB :

Réunion des Maires et du conseil d'administration jeudi 20 juin pour l'arrêt du SCOT.

17. Divers

Le recensement de la population, initialement prévu en janvier 2025, est finalement repoussé d'une année.
Inauguration de l'aire de loisirs à Rivolet le samedi 22 juin.

Il n'y aura plus de kinésithérapeute sur la commune d'ici la fin de l'année.

Le 20 juin : remise des médailles du Concours général Agricole Vin et Produits 2024 à la Salle des Fresques à Villefranche.

Le 27 juin : 80 ans du Patriote au château des Loges.

Fréquentation des musées en 2023 :

- Le Prieuré : 4800 visiteurs
- Claude Bernard : 6400 visiteurs

III- PERMANENCES –ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Horaires d'ouverture du bureau de vote : de 8 h à 18h

1^{er} tour - le 30 juin 2024

de 8H00 à 9H40	Gérard TACHON, Président
	Ludiwine CARVAT
	Maurice CROSO
de 9H40 à 11H20	Jean-Noël FAVROT
	Michael SAINT-ANDRE
	Marianne CHOPIN
de 11H20 à 13H00	Pascale MEUNIER
	Muriel SAUVERZAC
	Karine LACROIX
de 13H00 à 14H40	Pascale MEUNIER
	Christina POLIDORI
	Carole COSENZA
de 14H40 à 16H20	Marie-Andrée CHOPIN
	Bruno BERERD
	Bénédicte MINET
de 16H20 à 18H00	Daniel JACQUET
	Christian PETAT
	Christèle DEL CAMPO

2nd tour - le 7 juillet 2024

de 8H00 à 9H40	Gérard TACHON, Président
	Michael SAINT-ANDRE
	Karine LACROIX
de 9H40 à 11H20	Marie-Andrée CHOPIN
	Roger CHOPIN
	Maurice CROSO
de 11H20 à 13H00	Marie-Andrée CHOPIN
	Muriel SAUVERZAC
	Jean-Paul CHOPIN
de 13H00 à 14H40	Jean-Noël FAVROT
	Carole COSENZA
	Ludiwine CARVAT
de 14H40 à 16H20	Pascale MEUNIER
	Bruno BERERD
	Bénédicte MINET
de 16H20 à 18H00	Daniel JACQUET
	Christina POLIDORI
	Christèle DEL CAMPO

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h27

Mr le Maire fixe la prochaine date de réunion du Conseil Municipal le 16 juillet 2024 à 19h

Le Maire,
Gérard TACHON



La secrétaire de séance,
Muriel SAUVERZAC

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Muriel Sauverzac.